

À la rencontre de la fonction de **directeur diocésain**, véritable plaque tournante de l'enseignement catholique

ARNAUD MICHEL

Plaque tournante, courroie de transmission, interface... Dans ce numéro, *Entrées libres* vous propose un focus sur la fonction de directeur diocésain, ceux qu'on appelle les DD dans le jargon. Découvrez le rôle et les missions de ces acteurs importants de l'enseignement catholique, à travers leur témoignage et leur vision du métier.

En 2004, quatre Comités diocésains de l'enseignement catholique (CoDiEC) ont été mis en place, à l'occasion d'une révision des statuts du SeGEC. Chaque CoDiEC compte un directeur diocésain pour l'enseignement fondamental et un pour l'enseignement secondaire. « *Nous sommes un service de première ligne dont la finalité est d'aider les Pouvoirs organisateurs dans l'ensemble de leurs dimensions* », débute Michel Galasyka, directeur diocésain au CoDiEC de Liège pour l'enseignement fondamental.

« *Nos missions s'articulent autour de 3 axes* », poursuit Luc Zomers, directeur diocésain secondaire au CoDiEC Bruxelles-Brabant wallon. « *L'animation, la représentation et la coordination. J'en ajouterais même un 4^e : la gestion journalière.* »

De manière plus globale, Yannic Pieltain, directeur pour le fondamental à Namur-Luxembourg, pointe « *un rôle de promotion du projet éducatif de l'Enseignement catholique qui se fonde sur Mission de l'école chrétienne.* »

« *Il s'agit également de décliner au niveau du diocèse et avec les accompagnateurs PO (APO), la feuille de route du Département des PO du SeGEC, sur différents plans : recrutement des cadres, gouvernance, synergies, bâtiments scolaires* », complète Cécile Piette, directrice au CoDiEC Hainaut pour le secondaire.

Habituellement, qui dit directeur dit responsabilité hiérarchique. Cependant, le DD fait figure d'exception. « *Nous ne sommes pas en responsabilité hiérarchique, hormis avec le personnel du CoDiEC et les APO. On réfléchit ensemble, avec les différents acteurs, au service des écoles* », explique Luc Zomers. « *On doit aller frapper à différentes portes pour mettre les choses en place* », ajoute Michel Galasyka. Yannic Pieltain résume cet aspect de la fonction en une phrase : « *nous pilotons une coordination de services.* » Parmi ces services, on retrouve les APO, la Cellule de soutien et d'accompagnement (CSA), la Pastorale scolaire, les services de formation (IFEC) entre autres.

Plus concrètement, « *nous intervenons aussi dans des situations conflictuelles au sein des PO ou entre PO et membres des équipes de direction ou en cas d'exclusion d'élèves, les DD étant responsables des commissions zonales des inscriptions. Je suis aussi régulièrement contactée par des directions pour un conseil, un avis, une demande à relayer ou à satisfaire, comme un besoin de précision par rapport à une réforme* », détaille Cécile Piette. « *Nous avons en outre*

un rôle important de représentation, soit de nos écoles dans les instances du SeGEC, soit au nom du SeGEC », ajoute encore Yannic Pieltain.

On l'aura compris, le cœur de la mission est l'accompagnement. La direction diocésaine est donc une véritable courroie de transmission entre les écoles, le SeGEC et différents acteurs de l'enseignement. « *En tant que directeur diocésain, je connais à la fois la réalité du terrain et la réalité systémique de l'Enseignement catholique. Je suis là pour mettre de l'huile dans les rouages. C'est un métier unique* », s'enthousiasme Michel Galasyka.

Un métier unique qui doit relever des défis au gré de l'évolution du monde de l'enseignement. « *Les deux défis majeurs sont l'accompagnement des PO par rapport à des outils d'interaction pour répondre à leurs questionnements sur l'accompagnement de leurs équipes, de leur direction et le second a trait à l'évaluation des enseignants et des nouvelles directions. J'ai un peu peur que les outils soient lourds. Donc on essaie d'être souteneurs* », pointe Luc Zomers.

Pour conclure, s'il fallait résumer les missions d'un directeur diocésain, chose peu aisée voire impossible, on reprendrait les mots de Yannic Pieltain : « *écouter, communiquer, orienter, faciliter, coordonner et parfois arbitrer.* » Une véritable fonction « *couteau suisse* » où le contact humain et l'inattendu font le quotidien. ■



En haut : C. Tilkin et L. Zomers.
En bas : C. Piette et H. Delacroix ©DR



De gauche à droite : P. Kiesecoms,
Y. Pieltain, A. Dehaene, M. Galasyka ©DR